



SOMMAIRE

1.SITUATION DANS LE MONDE

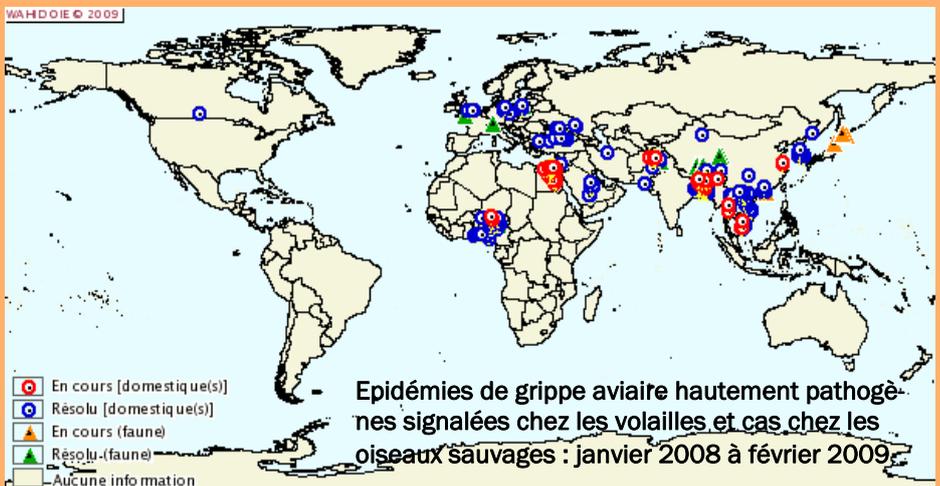
2.SITUATION EN TUNISIE

3.RECENSEMENT DES OISEAUX D'EAU HIVERNAL EN TUNISIE

4.INFORMATIONS

1. SITUATION DANS LE MONDE: BILAN 2008

L'analyse de la situation mondiale de l'année 2008 en matière d'épidémie d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène montre que le nombre de foyers et le nombre de pays infectés ont diminué par rapport aux années 2006 et 2007. En effet, on note que 22 pays ont déclaré la maladie en 2008 contre 28 en 2007 et aucun nouveau pays n'a été infecté. (4 nouveaux pays l'avaient été au cours des six premiers mois de 2007) (Sources : OIE - synopsis du quatrième rapport



Epidémies de grippe aviaire hautement pathogènes signalées chez les volailles et cas chez les oiseaux sauvages : janvier 2008 à février 2009.

intérimaire mondial octobre 2008)

Les foyers d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène enregistrés durant l'année 2008 sont représentés sur la carte ci contre.

2. SITUATION EN TUNISIE

La mise en œuvre du programme national de surveillance et de veille de l'IAHP pour l'année 2007/2008 a donné les résultats suivants :

Le nombre de prélèvements :

- Elevages industriels (Institut Pasteur de Tunis) : 350 élevages ont fait l'objet de 6885 prélèvements sanguins. Soit un nombre d'élevages inférieurs de 130 au nombre prévu initialement (480 élevages programmés en début d'année).
- Elevages fermiers et oiseaux migrateurs (Institut de Recherches Vétérinaires de Tunis) : nombre des prélèvements effectués est de 60 prélèvements.

Les résultats des analyses effectuées dans les deux laboratoires sont négatifs

Le nombre de visites de surveillance et de veille :

Le nombre des visites effectuées par les vétérinaires chargés d'aviculture dans le cadre du programme national de surveillance et de veille de l'IAHP pour la saison 2008 est résumé dans le tableau 1.

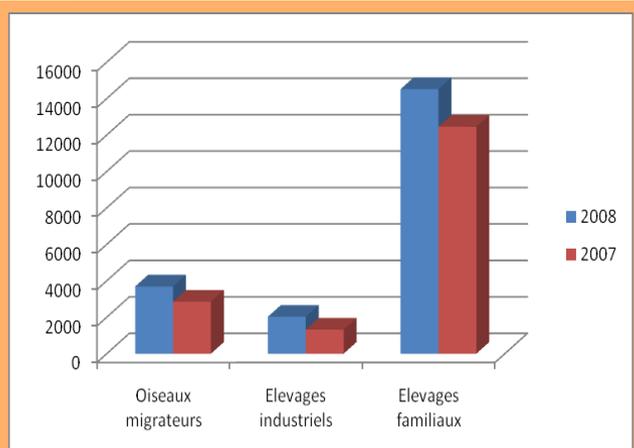


Tableau 1: Le nombre de visites de surveillance et de veille

Oiseaux migrateurs	Elevages industriels	Elevages familiaux
3690	2026	14516



3. INFORMATIONS: PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE ET DE VEILLE DE L'IAHP POUR LA CAMPAGNE 2008/2009

Concernant l'organisation du programme national de surveillance et de veille de l'IAHP pour la campagne 2008/2009, les mesures suivantes ont été arrêtées:

- Garder le même degré de vigilance et de surveillance continue afin de prévenir l'apparition d'une épidémie d'Influenza aviaire et renforcer ces mesures le cas échéant.
- Suivre le même programme que celui de l'année précédente en ce qui concerne la surveillance des élevages familiaux et des oiseaux migrateurs avec en plus la réalisation de prélèvements sur les volailles traditionnelles se trouvant dans les cinq plus importantes zones humides existant en Tunisie durant les périodes de passage des oiseaux migrateurs (automne et printemps)

Dans ce cadre, de nombreuses notes de service ont été révisées. Ces mises à jour concernent notamment :

- La NS n°100/2347 du 6 septembre 2005 concernant la surveillance de l'Influenza aviaire et de la maladie de Newcastle dans les élevages industriels a été révisée pour les points suivants :
 - Inclure les virus faiblement pathogènes dans le programme de surveillance
 - Réduire la période des prélèvements dans les élevages industriels
 - Mise à jour de l'annexe 1 de la NS concernant le nombre programmé d'élevages pour la réalisation des prélèvements pour cette année (1801 élevages). Ce nombre a été fixé en se basant sur les résultats sérologiques enregistrés pour l'année précédente.
- La NS n°100/2757 du 19 octobre 2005 concernant le programme national de surveillance de l'Influenza aviaire chez les oiseaux migrateurs effectuée conjointement par la Direction Générale des Services Vétérinaires et par la Direction Générale des forêts. Cette mise à jour a concerné plusieurs points dont les prélèvements, le recensement et la distribution des oiseaux migrateurs par région et par espèce.

4. ACTUALITÉS

Le Coordonnateur du système des Nations Unies pour la grippe (UNSIC) et la Banque mondiale ont publié un Quatrième Rapport intérimaire mondial sur la gestion de la grippe aviaire et sur l'état de la préparation à la pandémie en réponse aux demandes de participants à la Conférence ministérielle internationale de New Delhi sur la grippe aviaire et pandémique qui s'est tenue au mois de décembre 2007. Le rapport met l'accent sur les progrès réalisés en matière de réponses à la grippe aviaire et sur l'état de la préparation à la pandémie entre juin 2007 et juin 2008. Le rapport s'appuie principalement sur l'analyse de données fournies par 148 pays en réponse à une enquête par questionnaire distribuée par le Coordonnateur du système des Nations Unies pour la grippe (UNSIC) en juin 2008. La Tunisie fait partie des pays qui ont répondu à cette enquête.

L'analyse des données par les autorités nationales révèle que plusieurs pays qui ont détecté des infections ou des réinfections par l'Influenza Aviaire en 2007 et en 2008 sont maintenant parvenus à éliminer l'infection grâce à la mise en œuvre d'une surveillance efficace, d'une détection précoce et d'une réponse rapide (source : Groupe des programmes FAO/AGAH : contribution de la FAO au rapport de l'UNSIC : janvier-juin 2008). Le virus reste toutefois bien implanté dans plusieurs pays et la menace d'épidémies supplémentaires d'Influenza aviaire hautement pathogène chez les volailles (et de cas sporadiques chez l'humain) persiste.

Ces constatations tendent à montrer que les mesures de gestion de la grippe aviaire hautement pathogène donnent des résultats lorsque les stratégies sont correctement mises en œuvre et qu'une vigilance soutenue et un investissement permanent dans le domaine de la surveillance et de la capacité de réponse à l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène sont indispensables dans le monde entier.



Ce rapport a permis de faire les statistiques suivantes en matière de capacité de limitation des menaces de grippe aviaire aux animaux :

- 96% des autorités nationales indiquent disposer d'un plan d'action national prévoyant une réponse à l'Influenza Aviaire et une préparation en vue de la prochaine pandémie. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour veiller à ce que ces plans reposent sur une analyse des risques en vue de déterminer les priorités en matière de surveillance.
- 72% des autorités nationales ont consulté des organismes techniques internationaux lors de l'élaboration de leurs plans nationaux de lutte contre l'Influenza Aviaire, 1% ont fait appel à des entités du secteur privé et 64% à des experts scientifiques.
- 75% des autorités nationales indiquent que les systèmes de surveillance de leurs pays sont opérationnels et capables de détecter l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène
- 70% des autorités nationales indiquent disposer dans le pays d'un accès approprié à des laboratoires capables de détecter la grippe aviaire hautement pathogène chez les animaux. De nombreux pays d'Afrique et des Amériques font état de leur dépendance de l'accès à des laboratoires régionaux et internationaux. Les capacités des laboratoires nationaux sont plus avancées dans les pays dans lesquels des infections par la grippe aviaire hautement pathogène ont été signalées.
- 17% des autorités nationales indiquent que la biosécurité s'est améliorée dans les différents secteurs de la volaille (industriel, familial, oiseaux migrateurs). Dans de nombreux cas, ces mesures font intervenir des actions de sensibilisation à la biosécurité menées auprès des propriétaires et des producteurs de volailles.
- 56% des autorités nationales indiquent qu'un mécanisme structuré est en place en vue du partage d'informations relatives à l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène entre les secteurs de la santé animale et humaine et qu'on y a recours en cas d'épidémie.

A la lumière de ces conclusions, certaines recommandations ont été formulées notamment :

Pour les autorités nationales

- Continuer à générer et à diffuser des connaissances en ce qui concerne les menaces de grippe aviaire hautement pathogène ainsi que les approches de la préparation à une pandémie
- Maintenir la vigilance de sorte que les pathogènes existants et émergents soient rapidement identifiés et contenus
- Encourager la transparence, des investissements accrus et un engagement politique en faveur des services de santé animale de sorte à garantir la sécurité sanitaire animale comme humaine et ;
- Veiller à ce que les mesures de surveillance, de préparation et de réponse soient continuellement intégrées, testées, examinées et mises à jour

Sur le plan international :

Les pays doivent prendre des mesures urgentes pour convenir d'un cadre stratégique en vue d'une meilleure prévention des impacts sanitaires, sociaux, économiques et politiques des épidémies des maladies infectieuses et des pandémies émergentes au niveau de l'interface Homme-Animal- Ecosystème, de la préparation et de la réponse à ceux-ci, et de mettre en œuvre ce cadre stratégique.

Pour en savoir plus:

La Direction Générale des Services Vétérinaires a mis en ligne sur son site intranet un dossier comportant plusieurs informations concernant l'influenza aviaire hautement pathogène et tous les numéros de Newsletter et ainsi que toutes les informations concernant la maladie .

<http://193.95.21.26>